

## A propos du CEDA

La **CENTRALE DREDGING ASSOCIATION (CEDA)** est une organisation professionnelle internationale qui constitue la principale composante de la **WORLD DREDGING ASSOCIATION (WODA)**. Cette prestigieuse association regroupe les plus grands opérateurs portuaires et du dragage, ainsi que les plus hautes autorités scientifiques et techniques dans le domaine du dragage, du génie maritime et de la protection du littoral.

Le CEDA-AS, créée en 2002, représente la Section Africaine du CEDA (Europe, Moyen orient et Afrique) dont l'assemblée constitutive s'est tenue le 11 avril 2002, regroupe à son tour les personnalités morales et physiques les plus déterminantes dans les secteurs maritimes et portuaires dans le continent Africain.

Cette organisation Euro-Africaine constitue un cadre propice au développement des activités associées au génie maritime et portuaire et favorise la coopération et l'échange du savoir-faire et le transfert technologique entre les pays de cette région.

Ces Associations constituent un forum de débat pour les opérateurs du monde maritime, elles permettent la création de liens entre les différents organismes liés à l'activité du dragage et des domaines associés. L'Afrique en intégrant le CEDA, marque son entrée dans cet univers longtemps fermé afin de permettre à ses membres de s'introduire sur le marché international et de se mettre au diapason de la mondialisation. Actuellement, le CEDA-AS compte des comités sectoriels et plusieurs comités pays :

La Section Africaine a les mêmes objectifs que ceux du CEDA dans tous les pays d'Afrique. Les objectifs de la section sont conformes à ceux stipulés dans le statut du CEDA :

Mettre en œuvre des stratégies proactives pour satisfaire les besoins de dragage dans la région et contribuer au développement de l'activité de dragage et des activités associées ;

Initier et/ou soutenir les recherches ayant un rapport avec les activités de dragage et activités associées ;

Enrichir les connaissances du public sur le dragage et l'importance de sa contribution au développement ;

Contribuer à la standardisation et la mise à jour de la réglementation en matière de dragage et des activités associées et veiller à l'intégration de la dimension environnementale dans ces activités.



LA SECTION AFRICAINE DU CEDA « CEDA-AS »

Organise

LES JOURNÉES INTERNATIONALES DE DRAGAGE

« JID 2018 »

SOUS LE THEME :

DRAGAGE & ENVIRONNEMENT, LEVIER DE  
DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

25 - 26 Septembre 2018

Casablanca - Maroc

### Comité de parrainage

**Mustapha AZIZ** :Président Directeur Général Satrammarine

### Comité de Pilotage

**Tawfik CHEIKH** :Président du Comité Coopération  
**Abdelkebir HMIMOU** :Trésorier  
**Khadija LEGLITI** :Secrétariat Permanent

### Comité d'organisation

**Mulud ABUDIB** : Président du CEDA-AS  
**Hassan AYAD** : Comité Echange technique & Banque de Données

**Hamid EL GAMALI** :Comité Scientifique et Technique  
**Sherif Adel Mahmoud HASSANEIN** : Comité Egypte  
**Sidi Mohamed OULD DIDI** :Comité Mauritanie  
**Cheikh NEAMA** : Membre

### Organisation



### Parrainage



## DRAGAGE & ENVIRONNEMENT, LEVIER DE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Les journées internationales de dragage, réuniront chercheurs et professionnels des milieux industriels, universitaires et gouvernementaux d'Europe, d'Afrique et d'ailleurs, en vue de promouvoir un échange de connaissance et d'expérience en matière de dragage et les domaines associés.

60% Environ de la population mondiale vit aujourd'hui à moins de 60 kilomètres des côtes. Ce chiffre augmente considérablement suite à l'accroissement de la population mondiale, aux exodes et migrations, et à l'urbanisation massive. L'aménagement des zones côtières ainsi que l'exercice des multiples activités provoque une dégradation de l'environnement causant de graves incidents écologiques, ainsi et souvent, des conflits socio-économiques.

En outre, les modes de développement qui ignorent la dynamique des systèmes écologiques côtiers, ont des impacts environnementaux catastrophiques, notamment sur les littoraux en érosion massive. L'exploitation non contrôlée, acharnée et anarchique des granulats d'origine marine crée terres basses fréquemment inondés. A cela s'ajoute l'incidence incontestée au développement économique des littoraux et à l'installation de nouvelles infrastructures portuaires.

L'Afrique reste un des continents les plus affecté par cette problématique. Les régions à façade maritime ouverte sont des plus vulnérables et connaissent des dégradations considérables de leur littoral. Réflexion de la conception des installations et des infrastructures maritimes face à cette problématique s'impose.

Les projets de développement des infrastructures maritimes passent premièrement par les études (EIE, études Maritimes, géotechniques ...), et par la conception et la mise en œuvre dont les opérations du dragage font une partie intégrante.

L'ensemble des intervenants dans le domaine travail d'arrache pieds pour la conception de projets maritimes et terrestres dans le respect stricte et ferme de l'environnement et ainsi la préservation de de la faune et de la flore maritime et terrestre. Les techniques et les technologies de chaque type de dragage évoluent dans le sens du respect de l'environnement et de l'accompagnement du développement humain.

Après Casablanca, Tanger, Libre ville, les Journées Internationales du dragage « JID », se tiendront une nouvelle fois au Maroc à Casablanca.

Les JID 2018 seront organiser par le comité Maroc de la Section Africaine du CEDA, qui se voit confié l'organisation de cette manifestation. CEDA-AS a décidé de se pencher sur un thème d'actualité d'une grande acuité pour le continent africain : « Dragage & Environnement, Levier de Développement en Afrique ».

L'objectif principal de ces Journées Internationales est l'échange d'informations, de connaissances et d'expériences sur les projets maritimes africains réalisés, en cours de réalisation, et ceux à venir et le rôle du dragage, activité primordiale pour l'accompagnement de ces projets dans le respect total de l'environnement.

Ainsi les thèmes proposés porteront sur :

- Nouvelles techniques de dragage
- Dragage et développement des infrastructures terrestres et maritimes/impact sur l'environnement
- Sûreté et sécurité à bord des unités de dragage.

Certes, ces trois sujets demeurent universels, bien que leur importance puisse varier d'un milieu ou d'une région à un autre, ils restent, indépendamment des frontières, au centre des préoccupations des différents intervenants dans ce domaine à travers le monde.



### Langues officielles

Le français et l'anglais seront les langues officielles des conférences. Les communications peuvent être rédigées dans ces deux langues. Les présentations seront faites dans chacune de ces langues durant les sessions techniques. Une traduction simultanée sera assurée. Les rapports seront publiés dans les deux langues.



### Renseignements sur les éventuels auteurs

Les « communications » doivent être originales. Un texte qui est purement promotionnel sera rejeté. Les auteurs doivent céder tout droit de reproduction de leurs « communications » au CEDA-AS.

Les auteurs qui souhaitent participer doivent soumettre électroniquement un extrait de 300 mots de leur « communication » avant le **03 Octobre 2018**. Il est préférable de soumettre des fichiers en format (PDF). Les copies seront aussi acceptées en texte simple. Le document doit comprendre le nom, l'affiliation, l'adresse complète de l'auteur, son numéro de téléphone et de fax ainsi que son adresse.

Les résumés des « communications » peuvent être soumis en français ou en anglais au : **Secrétariat de la conférence « Secrétariat permanent du CEDA-AS »**

**C/o** : Drapor 5, rue chajarat addor quartier palmier 20100 Casablanca

**Phone** : +212 5 22 95 91 02/+212 5 46 43 60

**Fax** : + 212 5 22 23 47 54 / + 212 5 22 23 26 00

**E-mail** / legliti@drapor.com – legliti@ceda-africa.ma

Le comité scientifique et technique du CEDA-AS se réserve le droit d'accepter ou non les « communications » proposées.

Les « communications » reçues, seront examinées par le comité scientifique et technique du CEDA-AS.

Les auteurs seront informés avant le **10 Octobre 2018** de l'acceptation ou non de leurs « communications »

Les versions finales des « présentations » doivent parvenir au CEDA-AS avant le **20 Octobre 2018**.

Cela sous-entend qu'après examen de la « présentation » et son admission en tant que communication orale, un ou plusieurs auteurs seront inscrits via le formulaire d'inscription, et assisteront à la conférence pour la présentation de ladite communication orale.

### Dates limites à retenir :

Soumission des « extraits de communications »	<b>03 Octobre 2018.</b>
Notification des admissions	<b>10 Octobre 2018.</b>
Remise des « présentations » en version finales	<b>20 Octobre 2018.</b>

Prière de noter que les dates limites indiquées ci-dessus doivent être respectées.

### Recueil des thèmes

Les « présentations » reçues seront incluses dans le recueil des thèmes aussi bien en langue anglaise qu'en langue française. Ils seront distribués à tous les participants inscrits au début du congrès.

